

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUITTÉ

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Madame Géraldine LUCAS Maire.

Nombre de Membres : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12 + 2 procurations

Date de convocation : 24/09/2026

Présents : LUCAS Géraldine, DESPORTES Fabien, LABOURDE Charline, HERVIAUX Hubert, DESPORTES Patrick, HEURLIN Christelle, GUENROC Hélène, PIEL Constance, CORTESERO Anne-Marie, GUESSANT Sylvain, MARIE Nicolas, CRESPEL Christine.

Absents : MASSARD Gilles (donne procuration à HEURLIN Christelle), BOUESNARD Vincent, REVAULT Alexandra (donne pouvoir à MARIE Nicolas).

Secrétaire de séance : Sylvain GUESSANT

Avenant Desriac (2026-10-08)

Mme le maire présente l'avenant n°1 et l'avenant n°2 pour les menuiseries.

L'avenant n°1 est une moins-value d'un montant de 2 023 € HT soit un montant de 2 427.60 € TTC sur la pose des menuiseries.

L'avenant n°2 est une plus-value de 1 052.81 € HT soit un montant de 1 263.37 € TTC pour la pose d'un volet sur la baie vitrée.

Après délibération, le conseil municipal vote

Pour : 14

Contre :

Abstention :

Accepte l'avenant n°1 pour une moins-value d'un montant de 2 023 € HT soit un montant de 2 427.60 € TTC.

Accepte l'avenant n°2 pour une plus-value d'un montant de 1 052.81 € HT soit un montant de 1 263.37 € TTC.

Le montant du marché était de 38 137.49 € HT et passe à 37 167.30 € HT.

Le Maire,
Géraldine LUCAS



La secrétaire de séance,
Sylvain GUESSANT



Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le

ID : 022-212200711-20261006-2026_10_08-DE